

FORMATION INITIALE DIAGNOSTIC TERMITES

SF-F1008-6ème éd-juil2024

Objectifs

- Acquérir une connaissance de la réglementation et au repérage de termites dans les bâtiments.
- Connaître les modalités de réalisation d'un diagnostic état parasitaire et de rédaction d'un rapport.
- Avoir les connaissances pour obtenir la certification termites.

Les taux de 2023 :

Taux de satisfaction : 94% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 99% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Diagnostiqueurs immobiliers, métiers de l'immobilier et de l'expertise bâtiment, personnes en reconversion professionnelle

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

Savoir lire et écrire en langue française

Parcours pédagogique

Conformément à l'arrêté compétences du 01/07/2024 :

Généralités

- Les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tous corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois
- Les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment
- Le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction

Les termites

- La biologie des termites
- Comment identifier les termites, leurs altérations...
- Quelles sont les espèces et sous-espèces rencontrées
- Les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives

Les textes réglementaires

- Les arrêtés municipaux, préfectoraux
- Le droit applicable et à venir en termes de xylophages et notamment de termites
- Le décret n° 92-1074 du 2 octobre 1992 (article 10)

Les différents champignons et pourritures

Le contrôle sur site en recherche de termites (si possible)

- L'équipement
- La chronologie d'investigation

Mise en œuvre méthodologique

- Etude de cas et rédaction de rapport (exercices)

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires Conformément à l'arrêté compétences du 24/12/2021

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, étude de cas, capitalisation connaissances professionnelles, visualisation de chantier en travaux (si possible), matériel de vidéo projection.

MÉTHODES :

active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Objectifs pédagogiques

Acquérir la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de repérage de termites, comprenant les insectes à larves xylophages et les champignons lignivores, dans les immeubles bâtis, prévus par la réglementation française.

Le contenu de la formation est basé sur les exigences de compétences des opérateurs de diagnostic, selon le domaine de diagnostic, telles que définies dans les programmes d'examen de l'annexe 3 de l'arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par un QCM.

Note minimale : 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **750.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr